communauté de communes draga

DRAGA' MAG

NOVEMBRE 2026

N°9

› DOSSIER ‹ P. 4

SPÉCIAL QU'EST-CE QUE L'INTERCO ?

› À DÉTACHER ‹

VOTRE LETTRE DE TRI !

SOMMAIRE

3 Le territoire en action

4 Dossier spécial
Qu'est-ce que l'interco ?

8 En transition vers demain

9 Au service des entreprises

10 Du côté des enfants

11 La culture près de chez vous

12 Habiter en DRAGA

Tribune des élus communautaires ayant déclaré appartenir à l'opposition

La DRAGA multiplie les dépenses dans des compétences facultatives, comme le social ou l'écologie, mais refuse de baisser les impôts qui pèsent sur nos entreprises. En 2026, la CFE votée par la DRAGA (28,93%) figure parmi les taux les plus élevés d'Ardèche et dépasse même la moyenne nationale. Pourtant, l'attractivité économique est une compétence obligatoire. Nos entreprises, déjà fragilisées, ne sont toujours pas entendues. Nous refusons cette politique fiscale néfaste pour l'économie et l'emploi.

Céline PORQUET

UN NOUVEAU MANDAT POUR CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE !

En cette année 2026, la communauté de communes ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec un nouveau mandat. Ce nouveau mandat s'inscrit dans une continuité assumée, celle du travail engagé ces dernières années au service de l'attractivité, de la qualité de vie et du développement de notre territoire.

Je tiens tout d'abord à remercier les électeurs qui ont renouvelé leur confiance aux neuf maires pour piloter la communauté de communes DRAGA. Cette confiance renouvelée s'appuie sur une équipe d'élus expérimentés, engagés et solidaires, déterminés à poursuivre les actions engagées tout en préparant les défis de demain.

Parce que chaque mandat doit être l'occasion de réfléchir collectivement à l'avenir, nous avons souhaité débuter cette nouvelle période par l'élaboration d'un **projet de territoire** concerté. Construit avec les communes, les acteurs locaux et les habitants, il définira les grandes orientations qui guideront notre action dans les années à venir.

Les transitions seront naturellement au cœur de cette réflexion. Transition écologique, énergétique, économique, sociale ou encore numérique : ces enjeux concernent chacun d'entre nous. L'été caniculaire et les catastrophes climatiques que nous venons de traverser nous rappellent avec force l'urgence d'agir et la nécessité d'adapter nos politiques publiques pour préserver notre cadre de vie, nos ressources et l'avenir des générations futures.

Ce numéro spécial de votre magazine est consacré à l'intercommunalité. Derrière ce mot, parfois méconnu, se cachent de nombreuses missions du quotidien : gestion des déchets, développement économique, enfance, culture, tourisme, habitat...et bien d'autres services qui contribuent chaque jour à la qualité de vie des habitants du territoire.

À travers ces pages, nous souhaitons vous aider à mieux comprendre le rôle de votre communauté de communes, son fonctionnement et les projets qu'elle porte au nom des neuf communes qui la composent...bientôt 10, car Saint-Remèze devrait rejoindre la CC DRAGA au 1er janvier 2027 ; ce dont nous aurons l'occasion de reparler...

Bonne lecture à toutes et à tous.

Françoise Gonnet Tabardel
Présidente de la communauté de communes DRAGA

Magazine d'information édité par la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche – 2 av. Maréchal Leclerc – 07700 bourg Saint-Andéol - Tél : 04 75 54 57 05 – www.ccdraga.fr – communication@ccdraga.fr – imprimé à 10 000 exemplaires par imprimerie Bayle – 26200 Montélimar – Dépôt légal à parution – Directeur de la publication : Françoise Gonnet-Tabardel – Comité de rédaction : Gilles Boichon, Matthieu Constantin, Patricia Ménolfi, Adeline Vaire, Sébastien Lhommeau, Christine Martin-Roy – rédaction service communication – Graphisme et mise en page Chloé Graphisme – Crédit photo CC DRAGA et OT Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc sauf mention.

EN ACTION !

ELUS ET AGENTS SE MOBILISENT SUR LE TERRAIN POUR UNE MEILLEURE *QUALITÉ DE VIE !*

Réfection des réseaux à Gogne et sur la RD 86 à Viviers

L'EAU : UNE MISSION *ESSENTIELLE* DE LA CC DRAGA

Compétence historique de la communauté de communes, la politique de l'eau représente le budget le plus important de l'intercommunalité. Création et entretien des ouvrages d'eau et d'assainissement (forages, puits, stations d'épuration...), entretien, réfection et développement des réseaux d'eau potable et d'assainissement font partie des missions dont s'occupe votre communauté de communes. Le territoire comptabilise à lui seul **523 km de réseaux, 8 captages, 23 réservoirs et 16 installations de retraitement des eaux usées.**

En 2026, ce sont 1,350 million d'investissements qui ont été consacrés au service de l'eau avec des travaux de grande ampleur à Viviers, mais aussi à Gras, Bourg-St-Andéol, St-Montan et St-Marcel-d'Ardèche.

DE *NOUVEAUX ÉLUS* À LA MANŒUVRE

Qui dit nouveau mandat dit nouveaux élus...ou presque. La totalité des maires des 9 communes de l'intercommunalité ont été reconduits lors des dernières élections municipales. Par contre, beaucoup de conseillers municipaux ont changé. Trente-cinq d'entre eux siègent au conseil communautaire. Afin de leur permettre de travailler au mieux au sein de la communauté de communes, ou avec elle pour ce qui concerne les conseillers municipaux ne faisant pas partie du conseil communautaire, la CC DRAGA a organisé dès le début du mandat une matinée Portes Ouvertes spécialement dédiée aux élus. Ils ont ainsi pu rencontrer les agents des services ainsi que les autres élus avec lesquels ils seront amenés à travailler en commissions et s'informer sur les différentes missions que l'intercommunalité assure pour l'ensemble des communes.

Accueil convivial des nouveaux élus le 31 mai 2026

Présentation du bilan de la MMG

MISSION SANTÉ : DES AVANCÉES *SIGNIFICATIVES* POUR L'ACCÈS AUX SOINS

Initiée en 2023, la mission santé de la CC DRAGA, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) SudArd'Drôme, coordonne et anime le réseau des professionnels de santé et met en place de nombreuses actions pour favoriser l'accès aux soins : accueil des nouveaux internes, formations à destination des professionnels de santé, actions de prévention...

Parmi elles, l'une des avancées majeures en termes d'accès au soin, a été l'ouverture de la **Maison Médicale de Garde (MMG)** à Pierrelatte. Après un an d'existence, elle a confirmé son rôle essentiel dans l'accès aux soins de proximité en dehors des horaires habituels des cabinets médicaux et affiche un bilan plus que positif : 3751 consultations réalisées en 306 soirs de semaine ou week-end de fonctionnement dont seulement 80 patients (2,1 %) ont dû être adressés aux services d'urgence. Ces chiffres démontrent l'utilité et la pertinence de ce dispositif pour notre territoire, contribuant à désengorger les services d'urgence tout en offrant une réponse médicale rapide et adaptée aux besoins de la population.

La maison médicale de garde de Pierrelatte est accessible sur rendez-vous via le 15 uniquement (numéro d'accès au soin).

DOSSIER SPÉCIAL *QU'EST-CE QUE L'INTERCO ?*

Comprendre l'intercommunalité : la CC DRAGA au service des habitants

A l'occasion du début de la mandature 2026-2032, ce dossier spécial vous propose de mieux comprendre le rôle de l'intercommunalité et les services qu'elle assure au quotidien : l'eau, les déchets, l'enfance, la santé, l'économie, l'habitat, la culture, le tourisme ou encore les services de proximité. Certaines compétences sont obligatoires, d'autres, optionnelles, dépendantes des spécificités et des moyens des communes qui composent l'intercommunalité et des choix politiques effectués.

UNE ALLIANCE DE NEUF COMMUNES AU CŒUR DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (CC DRAGA) rassemble neuf communes situées entre la vallée du Rhône et les Gorges de l'Ardèche : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Montan et Viviers. Créée le 1er janvier 2004, elle regroupe aujourd'hui près de 19 300 habitants.
L'intercommunalité, ou encore « Interco », repose sur un principe simple : **mutualiser** les moyens afin de mener des projets et assurer des services qui seraient plus difficiles à porter individuellement par les communes. Appelée « Communauté de communes » en zone rurale comme c'est le cas chez nous, ou encore « Agglomération », ou « Métropole » selon la taille des villes qui la composent, l'intercommunalité permet d'agir à une échelle cohérente avec les bassins de vie et les besoins de la population. La commune reste l'échelon de proximité. L'intercommunalité prend en charge les services et les projets qui gagnent à être organisés à l'échelle de plusieurs communes.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La CC DRAGA est administrée par un conseil communautaire composé de **35 élus représentant les neuf communes membres**. Ces élus définissent les grandes orientations politiques, votent les budgets et décident des projets structurants qui concernent l'ensemble du territoire. Les séances du conseil sont ouvertes au public.
La présidence est assurée par Françoise Gonnet-Tabardel, maire de Bourg-Saint-Andéol, entourée de huit vice-présidents chargés de domaines spécifiques.
Le bureau communautaire, composé de la présidente et des vice-présidents, prépare et met en œuvre les décisions adoptées par le conseil communautaire.

Au-delà des élus, la communauté de communes s'appuie sur environ 70 agents répartis dans plusieurs pôles : Familles-Solidarités-Santé, Développement territorial, Technique, Culture, Direction et Administration générale. Ces professionnels, dont beaucoup ont été transférés des mairies à l'interco, assurent chaque jour le fonctionnement des services destinés aux habitants.

UNE DIXIÈME COMMUNE ?

Depuis 2024, des réflexions sont en cours en vue de réintégrer la commune de Saint-Remèze à la CC DRAGA, qu'elle avait quittée en 2014. Une délibération en date du 17 septembre 2026 acte cette réintégration à compter du 1er janvier 2027. A suivre dans le prochain DRAGA MAG...

DES COMMISSIONS POUR CONSTRUIRE LES PROJETS

La vie démocratique de la communauté de communes s'appuie également sur des commissions thématiques réunissant des élus volontaires issus des conseils municipaux. Elles travaillent sur des sujets essentiels tels que l'habitat, l'urbanisme, la culture, le développement économique, les déchets, l'eau, l'enfance-jeunesse, les finances, la vie sociale ou encore la santé et les transitions, sujet nouveau en ce début de mandat.

Ces commissions constituent de véritables moments de réflexion et de préparation des projets avant leur présentation au conseil communautaire.

LES MEMBRES DU BUREAU ÉXÉCUTIF

Présidente
Françoise GONNET-TABARDEL
Maire de Bourg-Saint-Andéol
Ressources humaines, finances, communication

1re vice-présidente
Martine MATTEI
Maire de Viviers
Aménagement et développement du territoire

2e vice-président
Jerôme LAURENT
Maire de St-Marcel-d'Ardèche
Enfance / Jeunesse

3e vice-président
Christophe MATHON
Maire de St-Montan
Bâtiments, travaux et moyens techniques

4e vice-présidente
Brigitte PUJUGUET-GUIGUE
Maire de St-Just-d'Ardèche
Santé et transitions

5e vice-président
Daniel ARCHAMBAULT
Maire de St-Martin-d'Ardèche
Politique de l'eau

6e vice-président
Olivier CHAUTARD
Maire de Gras
Déchets ménagers

7e vice-président
Bernard CHAZAUT
Maire de Larnas
Culture / Tourisme

8e vice-présidente
Brigitte DUMARCHE
Maire de Bidon
Action sociale, services de proximité et mutualisation

DOSSIER SPÉCIAL
QU'EST-CE QUE L'INTERCO ?

Des compétences qui concernent le quotidien de tous.

L'intercommunalité agit pour le compte de ses communes membres dans de nombreux domaines qui ont un impact direct sur la qualité de vie des habitants.

L'EAU, UNE COMPÉTENCE MAJEURE

Compétence historique de la CC DRAGA, l'eau a été son élément fondateur et représente aujourd'hui son plus gros budget de dépenses. La communauté de communes gère en effet les **47 ouvrages** (forages, réservoirs, stations d'épuration) et **523 km de réseaux** d'alimentation en eau potable et d'assainissement ; leur exploitation étant déléguée à la SAUR et Véolia. Elle intervient également dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), essentielle pour la préservation des ressources en eau et la protection des populations.

LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes organise la collecte des déchets ménagers, assure le fonctionnement des déchèteries et mène des actions de sensibilisation auprès des habitants pour favoriser le tri et réduire les volumes de déchets produits.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ INDISPENSABLES

Afin de maintenir l'accès aux services publics, la CC DRAGA gère plusieurs dispositifs de proximité, notamment les deux espaces **France Services** de Bourg-St-Andéol et St-Marcel et les cinq **agences postales** intercommunales situées à St-Montan, Gras, St-Marcel, St-Just et St-Martin. Elle conduit également diverses actions à caractère social au bénéfice des habitants du territoire.

AMÉLIORER L'HABITAT ET ORGANISER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CC DRAGA accompagne les habitants dans **l'amélioration de leur logement** : rénovation, économies d'énergie, adaptation à la perte d'autonomie ou remise sur le marché de logements vacants. Elle intervient également pour lutter contre l'habitat dégradé et soutenir la revitalisation des centres-villes et des villages.

Elle pilote le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** valant Programme Local de l'Habitat, le PLUi-H. Ce document définit les grandes orientations d'aménagement, les objectifs en matière de logement et les règles de construction applicables sur le territoire.

La communauté de communes assure aussi, pour le compte des communes, l'instruction technique des **autorisations d'urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables...etc). Les demandes continuent d'être déposées auprès des mairies, qui restent les interlocuteurs des habitants et prennent les décisions.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

La CC DRAGA aménage et gère des **zones d'activités** et des locaux destinés aux entreprises. En 2025, elle a créé les **« Ateliers de l'inter »**, bâtiment locatif destiné aux artisans pour leur activité ou du stockage. Elle accompagne les entrepreneurs dans leurs projets d'installation ou de développement et peut soutenir certains investissements immobiliers.

Elle agit également en faveur du **commerce de proximité**, anime des **réseaux d'entreprises** et travaille avec les acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique.

Enfin, elle contribue au déploiement de la fibre optique, indispensable à l'activité des entreprises, au télétravail et à l'accès des habitants aux services numériques.

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LA JEUNESSE

L'accueil des jeunes enfants, les structures de loisirs, les animations jeunesse et l'accompagnement des familles font également partie des missions assurées à l'échelle intercommunale.
La communauté de communes gère, en direct, le **relais petite enfance** et l'**accueil de loisirs** de Bourg-Saint-Andéol ainsi que les **locaux jeunes** de Bourg-Saint-Andéol et Viviers.
Elle apporte, d'autre part, **un soutien logistique, pédagogique et financier** (mise à disposition de locaux, subventions, formations des personnels...) **aux 4 crèches associatives** du territoire (Ardédoux à St-Martin, Mistouflets à Bourg-St-Andéol, Pitchounets à St-Montan et Léo Lagrange à Viviers), aux **Maisons des Assistantes Maternelles** (MAM) de Bourg-St-Andéol et Viviers, au Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) Tournebulle et aux **3 accueils de loisirs associatifs** (Ribambelle, ALPEV et Mistralou). Ces services répondent à des besoins croissants des familles et contribuent à l'attractivité résidentielle du territoire.

UNE AMBITION CULTURELLE AFFIRMÉE

La culture constitue un axe fort de l'action communautaire. La CC DRAGA soutient les **structures culturelles** via des conventions d'objectifs, développe des **projets d'éducation artistique et culturelle** à l'échelle intercommunale, gère les deux antennes de l'**école de musique intercommunale** et accompagne le développement de la **lecture publique** avec, notamment, la mise en réseau des neuf bibliothèques du territoire.

UNE ACTION CROISSANTE EN MATIÈRE DE SANTÉ

La CC DRAGA mène également une politique volontariste dans le domaine de la santé. Sa mission consiste à fédérer les acteurs du territoire, soutenir les professionnels de santé, participer à la mise en œuvre des politiques publiques et développer des actions de prévention auprès de la population.

VALORISER UN TERRITOIRE TOURISTIQUE D'EXCEPTION

Entre Rhône et Gorges de l'Ardèche, le territoire bénéficie d'atouts naturels et patrimoniaux remarquables. La compétence « Tourisme » de l'interco est mise en œuvre par **l'office de tourisme Gorges de l'Ardèche-Pont d'Arc** qui gère les offices de tourisme, anime le territoire, développe les sentiers de randonnée pédestre et cyclable et noue de nombreux partenariats pour renforcer l'attractivité touristique du territoire.

PRÉPARER LES TRANSITIONS ET AMÉLIORER LES MOBILITÉS

Face aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux, la CC DRAGA structure progressivement son action en faveur des transitions. En ce début de mandat, les élus ont souhaité engager une **réflexion à long terme sur l'avenir du territoire**, la consommation d'énergie, les ressources naturelles, les déplacements et l'adaptation au changement climatique.
En matière de **mobilité**, elle travaille avec la Région et les territoires voisins afin d'améliorer les déplacements du quotidien. Elle soutient notamment le covoiturage et étudie des solutions adaptées à un territoire rural, où l'accès à l'emploi, aux soins, aux commerces et aux services dépend souvent des possibilités de déplacement.

Chaque année la CC DRAGA organise un salon dédié à la création ou reprise d'entreprise.

UNE COLLECTIVITÉ DISCRÈTE MAIS ESSENTIELLE, AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

Souvent méconnue du grand public, l'intercommunalité joue pourtant un rôle déterminant dans le quotidien des habitants. Derrière les services utilisés chaque jour – collecte des déchets, eau potable, accueil des enfants, soutien à l'économie locale, santé ou tourisme – se trouve l'action coordonnée de la communauté de communes.
La CC DRAGA illustre parfaitement cette logique de **coopération et de solidarité entre communes :** mutualiser les moyens, partager les compétences et construire ensemble des projets d'avenir au service de près de 20 000 habitants, afin de renforcer l'attractivité et la qualité de vie de l'ensemble du territoire.

EN TRANSITION VERS DEMAIN

Faisons ce pari : et si l'écologie devenait peu à peu la matrice de nos politiques publiques ?
Pas dans une logique idéologique ou punitive, mais parce que les réalités du territoire et les constats climatiques nous y obligent de plus en plus. Le sujet des transitions ne doit pas être vu comme une politique publique de plus mais bien comme une thématique transversale à l'ensemble des compétences de l'intercommunalité : aménagement, habitat, mobilités, développement économique, agriculture, tourisme ou encore gestion de l'eau.

Brigitte Pujuguet-Guigue
Vice-présidente de la CC DRAGA, santé et transitions

Travaux d'aménagement de la voie douce « via Sancti Montani »

MOBILITÉ RURALE : UN ENJEU DU QUOTIDIEN

Se déplacer en milieu rural ne peut se résumer à la voiture individuelle. La mobilité conditionne l'accès à l'emploi, aux soins, aux commerces, aux services publics, mais aussi l'autonomie des jeunes et le maintien à domicile des aînés. Sur le territoire de la CC DRAGA, elle constitue un enjeu majeur de qualité de vie et d'égalité des chances. Consciente de cette réalité, la communauté de communes a engagé dès 2024 une réflexion sur les mobilités de demain. Plusieurs actions ont déjà vu le jour, comme la **navette estivale**, le **covoiturage incitatif** « Covoit'en Karos » ou encore le développement d'itinéraires de mobilité douce.
Cette démarche se poursuit aujourd'hui avec la Région, le Département et les intercommunalités voisines. Les travaux portent notamment sur le **renforcement des transports collectifs**, l'amélioration des déplacements du quotidien et la réouverture de la liaison ferroviaire voyageurs sur la rive droite du Rhône, afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins des habitants.

« 100 TERRITOIRES D'ÉLECTRIFICATION » : LA CC DRAGA SEULE LAURÉATE DE L'ARDÈCHE

Lauréate du programme « 100 territoires d'électrification », lancé par le gouvernement en mai dernier, la CC DRAGA bénéficie d'un accompagnement individualisé des services de l'État. Ce programme, qui se déploiera jusqu'en 2030, doit permettre d'agir concrètement sur trois leviers : l'électrification des mobilités et le maillage en bornes de recharge, la sortie du fioul dans les logements, et la planification de la sortie du gaz.

L'enjeu est double : réduire la dépendance de nos territoires aux énergies fossiles importées et alléger durablement la facture énergétique des ménages et des entreprises.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Mené dans le cadre du projet Grand Site de France, en partenariat avec la communauté de communes des gorges de l'Ardèche, un Plan Pastoral Territorial est en cours d'élaboration.
Les enjeux sont nombreux : favoriser le maintien et le développement des **activités d'élevage**, tout en veillant à une bonne **cohabitation** avec les autres usages du territoire, tels que la randonnée, le VTT ou la chasse. Le pastoralisme constitue également un **levier majeur pour la prévention des incendies**, grâce à l'entretien naturel des espaces, contribuant à limiter la fermeture des milieux.

Transhumance d'un troupeau sur la dent de Rez

Installation photovoltaïque sur le toit des Ateliers de l'inter

DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CC DRAGA poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'hôtel d'entreprises **Les Ateliers de l'Inter**, à Bourg-Saint-Andéol. Cette installation produira l'équivalent de la consommation de 23 foyers du territoire, tout en évitant l'émission d'environ 11 tonnes de CO_2 chaque année. L'électricité sera intégralement injectée sur le réseau public, générant des recettes pour la collectivité. Ce projet constitue **la troisième installation photovoltaïque portée par l'intercommunalité, après celles de la toiture du siège et les ombrières de son parking,** illustrant la volonté de la CC DRAGA de développer les énergies renouvelables en valorisant son patrimoine bâti.

AU SERVICE DES ENTREPRISES

Compétence obligatoire de la communauté de communes depuis son origine, le développement économique occupe une place toute particulière dans ses missions.

La CC DRAGA accompagne les entreprises au travers de multiples actions telles que :
• L'octroi de **subventions** « aide TPE point de vente » et « aide à l'immobilier d'entreprise » pour soutenir les entreprises de son territoire dans leur projet d'installation ou de développement.
• L'organisation d'un **salon de l'entreprise** annuel en partenariat avec la communauté de communes Drôme Sud Provence, France Travail et les missions locales.
• La **location d'ateliers ou de box** aux artisans au sein des Ateliers de l'Inter à Bourg-Saint-Andéol.
• La gestion et le développement des **zones artisanales**
• Les activités industrielles avec le dispositif Territoire d'Industrie
• La gestion d'une **base de données** recensant les biens à vocation économique vacants (locaux, terrains ou fonds de commerce).
• La mise en place de partenariats, de permanences et d'ateliers avec des structures locales qui accompagnent les créateurs ou repreneurs d'entreprises (Maison de l'emploi et de la formation, Chambres de commerce, des métiers et d'agriculture, Initiative seuil de Provence, Réseau entreprendre Drôme Ardèche, Mission locale, club d'entreprise Atout Tricastin, Solidarités paysans...)

Vous aussi avez besoin d'un accompagnement ou souhaitez des informations ?

› CONTACTER le service développement économique de la CC DRAGA au 04.58.17.71.87 ou par mail *economie@ccdraga.fr*

PAROLES D'ENTREPRENEURS

Eric Vassal, miellerie « Le rucher de cirE », Bidon

« J'avais besoin d'un atelier pour mon activité de miellerie et j'ai vu dans le dernier magazine de la DRAGA que je pouvais bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise. J'ai pris contact avec leur service économique qui m'a accompagné dans mes démarches. J'ai pu avoir une subvention d'un peu plus de 5000 € pour construire une miellerie de 50m² ; ce qui représente 20% du montant des travaux. Aujourd'hui, j'ai un bel espace pour pouvoir travailler. Vous savez pourquoi mon entreprise s'appelle « Le rucher de cirE » avec un E majuscule ? Parce que c'est l'anagramme de mon prénom. »

SOUTENONS LE PROJET EPR2 DU TRICASTIN GRAND SUD : UNE AMBITION POUR NOTRE TERRITOIRE !

Dans le cadre des réflexions engagées autour du développement de nouvelles capacités de production d'électricité nucléaire en France, le projet d'implantation d'une paire d'EPR2 sur le site du Tricastin représente une opportunité majeure pour notre territoire.
Il constitue en effet un véritable **levier de développement économique**, **industriel et d'emploi** pour l'ensemble de notre bassin de vie.
La communauté de communes DRAGA adhère pleinement à ce projet qui a déjà recueilli l'adhésion de plus de 2250 personnes et bénéficie d'un soutien institutionnel fort, avec la signature des Présidents des 4 Départements et des 3 Régions concernés, témoignant d'une mobilisation unanime des acteurs territoriaux.
Afin de poursuivre cette dynamique, un formulaire de soutien est mis à disposition des élus et de la population.

› FLASHER LE QR CODE POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE

DU CÔTÉ DES ENFANTS

La compétence « Enfance/jeunesse » a été transférée à l'intercommunalité depuis déjà 2012. A ce titre, elle gère et coordonne le service aux familles pour l'accueil et l'animation des enfants de 0 à 17 ans au travers de multiples actions :

• Pilotage du **Projet Educatif De Territoire** en lien avec l'Education nationale, les communes et les partenaires sociaux et associatifs
• Gestion directe du **relais petite enfance** et de **l'accueil de loisirs de Bourg-Saint-Andéol et locaux jeunes** de Bourg-St-Andéol et Viviers.
• Appui logistique, financier et pédagogique aux 4 crèches du territoire et aux 3 accueils de loisirs associatifs (Ribambelle, Mistralou et ALPEV), ainsi qu'au LAEP Tournebulle.
• Animation du **réseau des assistantes maternelles**
• **Accompagnement scolaire** des collégiens
• Interventions sur les déchets et les sciences en milieu scolaire
• Organisation de manifestations à destination des jeunes et des familles **(Festival Terre des mômes, Fête de la science)**.

Tout au long de l'année, c'est une équipe de 12 personnes, renforcée d'animateurs saisonniers pour les vacances, qui œuvre au service de vos enfants.

MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS ET LES FAMILLES, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La communauté de communes DRAGA poursuit ses investissements pour améliorer l'accueil des enfants et optimiser l'utilisation des bâtiments existants. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion menée avec les communes afin de proposer des services adaptés et durables aux familles du territoire.

• **A Saint-Marcel-d'Ardèche**, un espace dédié à l'accueil de loisirs « La Ribambelle », faisant partie intégrante du futur nouveau groupe scolaire, a été pensé dès le lancement du projet ; les espaces communs (cantine, sanitaires, espaces extérieurs...) étant mutualisés entre l'école et l'accueil de loisirs.

Pour la commune, cela représente une économie sur la construction du bâtiment, la communauté de communes prenant en charge une partie des coûts.
Cette **mutualisation** permettra également de simplifier le quotidien des parents et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les passerelles entre enseignement scolaire et activités extrascolaires dans un cadre sécurisant et épanouissant dans des locaux tout neufs !

Projet du futur pôle enfance de Saint-Marcel

• **A Bourg-St-Andéol**, dans le cadre de la rénovation et de l'extension de la crèche Les Mistouflets à Bourg-Saint-Andéol, prévues à partir de 2027, les enfants seront temporairement accueillis dans des locaux aménagés de l'école Albertine Maurin jusqu'à mi-2028. Les travaux en cours au sein de l'école garantiront des espaces sécurisés et adaptés à chaque usage.
Cet aménagement ne répond pas seulement à un besoin temporaire. Après le retour de la crèche dans ses locaux rénovés, une partie de l'école sera utilisée de façon pérenne par l'accueil de loisirs.

Cette organisation présente de nombreux avantages. Pour la commune, elle permet une optimisation des locaux et la mutualisation de certaines dépenses.

Pour les familles et les enfants, elle offrira un accueil plus confortable et mieux organisé. Les enfants de 3 à 10 ans pourront être accueillis les mercredis et les vacances scolaires sur un même site, limitant les déplacements et favorisant la continuité des activités tout au long de l'année.

LA CULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS

DES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La communauté de communes DRAGA fait de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) un axe fort de sa politique culturelle. L'objectif : offrir à toutes et tous, et en priorité aux enfants et aux jeunes, l'opportunité de découvrir, pratiquer et partager la richesse des arts et de la culture.

Au centre de cette démarche, la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), signée avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, et la CAF de l'Ardèche, structure et développe une offre culturelle ambitieuse et inscrit la question de la coopération entre acteurs culturels, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, associatifs... au cœur de notre territoire.

Pour l'année scolaire 2026-2027, 6 projets EAC se dérouleront sur le territoire.

- **Claricellino**
Spectacle mêlant danse, musique et clown, proposant aux maternelles des ateliers sensoriels menant à une représentation.
Projet porté par La Cascade pôle national cirque

- **Brouter le paysage**
Création d'un spectacle documentaire et d'une exposition sonore, fondée sur la collecte de paroles et la participation active des habitants autour du pastoralisme.
Projet porté par la Cie La Ligne

- **Histoire(s) franco-allemandes**
Projet où des élèves des collèges et lycée du territoire, en lien avec des élèves de Monschau (Allemagne), explorent l'histoire franco-allemande en s'initiant à la création sonore pour créer une webradio multilingue dans leur établissement.
Projet porté par l'association RéZonance

- **Albertine**
Projet d'écriture et de création théâtrale de la vraie/fausse histoire d'Albertine Maurin, résistante bourguesane, durant la seconde guerre mondiale.
Projet porté par l'association du patrimoine Bourguésan

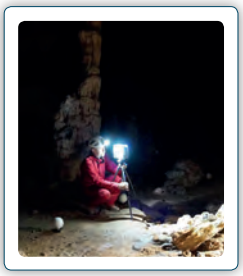

- **La pierre à l'édifice**
Réalisation d'une sculpture participative et collective pour l'espace public. Ce projet vise à mettre en valeur l'art sculptural contemporain, à diffuser des techniques et des savoir-faire artisanaux.
Projet porté par l'association La Tête en Friche

- **Terr'Histoire(s)#2**
Dans la continuité du projet PréHistoire(s) Terr'Histoire(s), ce nouveau volet vise à favoriser la rencontre et la transmission au grand public des recherches scientifiques menées sur le territoire en lien avec la préhistoire et du patrimoine géologique.
Projet porté par la Grotte St-Marcel

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

Des actions culturelles mutualisées en bibliothèques

La communauté de communes DRAGA accompagne les bibliothèques du territoire afin qu'elles unissent leurs moyens, leurs idées et leurs compétences pour proposer des projets d'actions culturelles innovants en commun.

L'intérêt de la mutualisation est double :
> Enrichir et diversifier l'offre culturelle pour les habitants,
> Optimiser les ressources (financières, matérielles, humaines) en travaillant collectivement.
Durant la saison 2026-2027, plusieurs actions culturelles se déroulent dans vos bibliothèques (programme prévisionnel).

- **Festival Sur les Sentiers du Doc** Novembre 2026
Projections de films documentaires et rencontres de réalisateurs en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Ardèche et Ardèche Images.

- **Terr'Histoire(s) #2** Janvier à juin 2027
Projet d'Education Artistique et Culturelle autour de la rencontre et de la transmission des recherches scientifiques menées sur le territoire en lien avec la préhistoire et le patrimoine géologique (Animations - expositions – conférences...). En partenariat avec la Grotte de St Marcel.

- **Nuits de la lecture** 20 au 24 janvier 2027
Evènement pour partager le plaisir de lire et explorer le thème de « L'enfance ».

- **Claricellino** 6 février 2027
Gymnase de St Marcel d'Ardèche
Spectacle tout public (dès 4 ans) mêlant danse, clown et musique, organisé par les bibliothèques des 3 saints, en partenariat avec La Cascade, pôle national cirque de Bourg St Andéol.

- **La Fête du court métrage** 17 au 23 mars 2027
Un événement pour faciliter l'accès à de grands films courts pour faire découvrir ou redécouvrir le court métrage.

- **Festival Viviers de BD 2027** Juin 2027
Découverte de l'univers de la bande dessinée (Master-class – Rencontres d'auteurs – Ateliers scolaires – Expositions)

HABITER EN DRAGA

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

Envie d'améliorer votre logement, de gagner en confort d'été ou d'hiver, de réduire vos factures d'énergie ou de remettre en état un logement dégradé ou vacant ?
Avec **Rénofuté**, service public de la rénovation de l'habitat, et son réseau de partenaires, vous pouvez bénéficier de conseils techniques gratuits et objectifs. Un accompagnement qui permet de mieux comprendre les travaux à envisager, les aides financières mobilisables et les démarches administratives à réaliser.
Envie de faire vous-même vos travaux ? La CC DRAGA propose aux propriétaires occupants modestes un dispositif particulièrement original : l'auto-réhabilitation accompagnée. Le principe ? Vous participez à la conception de votre projet et réalisez vous-même tout ou partie des travaux, avec l'appui technique et pédagogique des **Compagnons Bâtisseurs**. Cet accompagnement est compatible avec la mobilisation des aides financières nationales et locales pour la rénovation des logements.
Quel que soit votre projet, votre situation, la CC DRAGA est là pour vous orienter vers la bonne solution, avec un accompagnement fiable, gratuit et indépendant.

Prêt de matériel, conseils, appui technique... Les compagnons bâtisseurs vous accompagnent en auto-réhabilitation

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès du service public Rénofuté :

- **Soit par téléphone au 04 75 35 87 34**
- **Soit par email : *sud07@renofute.fr***
- **Toutes les infos sur les dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat :**

RÉNOFUTÉ

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après 5 ans de travail et de concertation, la communauté de communes DRAGA a finalisé son 1er PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat). Document porteur d'un projet d'aménagement à l'échelle de toute la communauté de communes, il s'inscrit dans les objectifs de réduction de consommation foncière imposés par l'Etat. Equilibre et équité territoriale, solidarité et harmonisation des règles de constructibilité et d'urbanisme ont guidé l'élaboration de ce PLUi-H.
Depuis avril 2026, ce document intercommunal vient remplacer les documents d'urbanisme en vigueur sur les 9 communes du territoire. Les règles contenues dans le PLUi-H s'appliquent à tous les particuliers, entreprises, collectivités pour tout projet de construction à partir de 5 m² de surface de plancher, les extensions, les surélévations, les annexes...

Ce qui ne change pas :
Chaque commune conserve son identité et ses particularités, tel que le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Viviers.
Les permis de construire et les autres autorisations continuent d'être déposés à la mairie de votre commune.
C'est le maire de votre commune qui signe les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

+ D'INFOS ?
Consultez notre page du site internet dédiée au PLUi-H :
https://www.ccdraga.fr/services-pratiques/urbanisme/plui

DERNIÈRE ANNÉE POUR L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Le dispositif « OPAH » 2022-2027 de la CC DRAGA entre dans sa dernière année !
Adaptation du logement, rénovation énergétique, travaux de grande ampleur, réfection de façade... Vous pouvez bénéficier d'aides financières (sous conditions) et d'un accompagnement gratuit et indépendant !

Pour en savoir plus et vous faire accompagner :
Contactez l'équipe d'URBANIS mandatée par la CC DRAGA, agréé «Mon accompagnateur Rénov»
• Soit par téléphone au 04 30 31 98 61
• Soit par email : opahdraga@urbanis.fr
• Soit à l'occasion de leurs permanences sans RDV : tous les vendredis matin de 9h à 12h à la CC DRAGA ou sur RDV dans différentes communes du territoire.

communauté de communes draga

Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
2 Av. Maréchal Leclerc 07700 BOURG-SAINT-ANDÉOL
T: 04 75 54 57 05
contact@ccdraga.fr
www.ccdraga.fr

Retrouvez toutes les actualités sur www.ccdraga.fr